

Besançon, 19 mars 2020

Les CCI désignées par Bruno Le Maire pour être interlocuteurs de premier niveau dans le cadre de la crise économique du coronavirus.

La lettre de mission du Ministre de l'Economie, Bruno Le Maire envoyée au Président de CCI France Pierre GOGUET le 17 mars dernier, confie au réseau des CCI, le **rôle d'interlocuteur de premier niveau** pour nos entreprises ressortissantes, afin de les renseigner sur les mesures mises en œuvre à leur profit et de les aider dans l'accomplissement de leurs démarches. La CCI du Doubs s'inscrit pleinement dans ce plan d'action et reçoit de nombreuses demandes.

MOBILISÉE : La CCI du Doubs met en place une cellule d'accompagnement

La gestion de la crise économique du coronavirus est entrée dans une nouvelle dimension dans laquelle les CCI remplissent une mission de premier plan. La raison d'être du réseau exige que les CCI soient pleinement mobilisées aux côtés des entreprises. A ce titre et dès le lundi 16 mars, **la CCI du Doubs a mis en place une cellule d'accompagnement des entreprises** avec la création d'une adresse mail unique de contact : covid19@doubs.cci.fr. **L'objectif : centraliser toutes les demandes des entreprises afin d'assurer un service continu efficace et réactif.** Un conseiller CCI recontacte ensuite individuellement toutes les entreprises pour répondre à leurs questions et les réorienter vers un accompagnement de 2^{ème} niveau vers les DIRECCTE, BPI France et les URSSAF.

ACTIVE : La CCI du Doubs relaye les informations communiquées par les pouvoirs publics et les acteurs du monde économique.

Cotisations sociales, impôts, chômage partiel, ou encore mesures d'accompagnement bancaire, les informations sont nombreuses et affluent. **La CCI du Doubs les diffuse chaque jour sur ses outils de communication** : site internet, réseaux sociaux, mailing et ce afin d'**informer le plus grand nombre d'entreprises**. En lien étroit avec les acteurs du territoire, la CCI du Doubs participe au niveau régional ou territorial **aux comités de pilotage** en lien avec les Préfets, autres chambres consulaires et organisations économiques.

SOLIDAIRE : 25 000 masques identifiés suite à l'appel du monde médical local

Hier, la CCI du Doubs a été sollicitée par le corps médical faisant appel à une mobilisation des entreprises afin qu'elles fassent **don de matériels de protection** : masques, charlottes, gants, etc. La CCI du Doubs a immédiatement relayé cet appel via ses outils de communication. Le monde économique a répondu en nombre à l'appel du monde médical et c'est à ce jour **25 000 masques et autre matériel qui ont été identifiés** et qui vont être livrés aux professionnels de santé locaux qui se sont coordonnés pour les redistribuer. Les propositions de dons continuant d'affluer, le nombre de matériel de protection proposé par les entreprises devrait augmenter. Un bel élan de générosité de la part des entreprises du Doubs !